



GRENE

GRÉSIVAUDAN NORD ENVIRONNEMENT

www.grene38.fr

Mairie de la Terrasse , 38660 LA TERRASSE

Objet : installation radio-électrique à St Nazaire les Eymes

Madame le Maire de St Nazaire les Eymes,

Notre association GRENE assure depuis 2013 une veille environnementale sur le Grésivaudan. Elle a été interpellée au sujet du projet d'une installation radio-électrique sur votre commune, au Pré de l'Achard. Nous nous inquiétons de ce projet susceptible d'avoir des conséquences dommageables sur la qualité de vie dans votre commune.

- Construction d'une infrastructure en zone agricole classée N, à proximité immédiate d'un espace naturel protégé (corridor écologique, ZNIEFF, ...), très apprécié et fréquenté, avec un fort impact paysager.
- Augmentation du champ électromagnétique, dès l'implantation 4G projetée et lors du très probable passage à la 5G.

Plus largement nous nous interrogeons sur la stratégie de développement des réseaux de télécommunications à l'échelle du Grésivaudan.

Nous souhaitons que pour ce projet, comme pour tous ceux en cours dans le Grésivaudan à l'occasion du passage à la 5G, puisse être menée une véritable étude d'impact, dans le cadre d'une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) priorisant l'évitement. Cette démarche doit être conduite à l'échelle du territoire pour la conception globale d'un réseau de télécommunications à impact minimum, privilégiant l'utilisation de la fibre optique en cours d'installation et la mutualisation entre opérateurs.

En l'état actuel du dossier, nous souhaitons que la mairie donne un avis défavorable à ce projet.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération

Pour GRENE, le Président

Christophe Chauvin

Copies

- M. Henri Baile, Président de la CCLG
- Mme Laurence Théry, 1^{ère} Vice-Présidente déléguée à l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat.
- M. Philippe Lorimier, Vice-Président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation
- FNE Isère